

# Revenus des ménages picards en 2009

*En 2009, le revenu annuel des Picards est supérieur à 29250 € pour la moitié d'entre eux. En un an, le revenu médian a augmenté de 214 €, soit deux fois moins qu'en métropole. Celui des ménages ruraux est supérieur à celui des ménages urbains et ce sont les jeunes (moins de 30 ans) et les plus âgés (plus de 75 ans) qui disposent des revenus les plus faibles : respectivement 24 815 € et 25 143 €. Les revenus des Picards se caractérisent par une répartition moins inégalitaire qu'au plan national et un poids des prestations sociales un peu plus élevé (5 %), contribuant même jusqu'à 40 % des revenus des ménages les plus modestes.*

Emmanuelle DINNEQUIN,  
Joël DEKNEUDT,  
Insee Picardie

## Une répartition des revenus moins inégalitaire en Picardie qu'au plan national

Évolution 2008-2009 du revenu disponible des ménages picards les plus modestes et les plus aisés

	2008			2009		
	Revenu disponible du 1 <sup>er</sup> décile	Revenu disponible du 9 <sup>e</sup> décile	Rapport inter-décile D9/D1	Revenu disponible du 1 <sup>er</sup> décile	Revenu disponible du 9 <sup>e</sup> décile	Rapport inter-décile D9/D1
Aisne	12 624	53 842	4,3	12 830	54 678	4,3
Somme	14 471	62 309	4,3	14 639	62 863	4,3
Oise	12 685	55 240	4,4	12 863	56 042	4,4
<b>Picardie</b>	<b>13 359</b>	<b>58 020</b>	<b>4,3</b>	<b>13 533</b>	<b>58 742</b>	<b>4,3</b>
Province	12 563	57 495	4,6	12 794	58 430	4,6
Métropole	12 812	60 573	4,7	13 075	61 507	4,7

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

### Définitions

**Revenu disponible** : revenu des ménages net des impôts directs (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités de chômage, revenus du patrimoine et financiers et prestations sociales).

**Ménage** : regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement, à l'exclusion des contribuables vivant en collectivité et des ménages ayant connu un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année.

**1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> déciles** : Le premier décile est le revenu maximum des 10% de ménages qui ont le revenu le plus faible (ménages les plus modestes), le 9<sup>e</sup> décile est le revenu minimum des 10% de ménages qui ont les revenus les plus élevés (ménages les plus aisés). Le **rapport inter-décile** est le rapport du neuvième sur le premier. Il mesure la concentration des revenus.



## TERRITOIRES

**E**n 2009, la moitié des ménages picards dispose d'un revenu annuel supérieur à 29250 €, soit 1 135 € de plus qu'en province et 312 € de plus qu'en métropole. Cette différence est due aux ménages de l'Oise dont le revenu médian est supérieur de 4300 € à celui des Samariens et de 4900 € à celui des Axonais.

Les 10% des ménages picards les plus favorisés ont un revenu d'au moins 58742 €, montant supérieur à celui de la province mais inférieur à celui de la métropole. Les 10% des ménages picards les plus modestes ont un revenu d'au-plus 13533 €, montant supérieur à celui de la province mais aussi de la métropole.

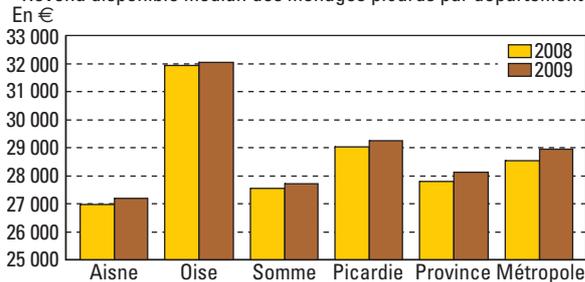
### Une progression des revenus plus faible qu'en métropole

Entre 2008 et 2009, le revenu disponible médian a augmenté de 214 € en Picardie, deux fois moins qu'en métropole. Toutes les tranches de revenus progressent moins vite en Picardie, surtout pour les revenus proches du revenu médian.

Par rapport à 2008, les inégalités de revenus sont restées stables aussi bien en Picardie qu'en France. La répartition des

### Entre 2008 et 2009, la progression des revenus est plus faible en Picardie qu'en métropole

Revenu disponible médian des ménages picards par département



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

**Les revenus selon le type de ménage sont proches de ceux de province**

Revenu disponible par type de ménage en 2009

	Revenu disponible médian		
	Picardie	Province	Métropole
Ménage monoparental	22 899	22 783	23 394
Couple sans enfants	32 154	32 216	33 318
Couple avec enfants	41 281	41 878	42 981
Femme seule	16 247	16 156	16 901
Homme seul	17 514	17 173	17 760

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

revenus est toutefois moins inégalitaire en Picardie, comme le confirme l'indice de concentration des revenus (indice de Gini, voir espace "téléchargement"), pour lequel la Picardie se classe au sixième rang des régions les moins inégalitaires.

**Une baisse de revenu pour les couples avec enfants**

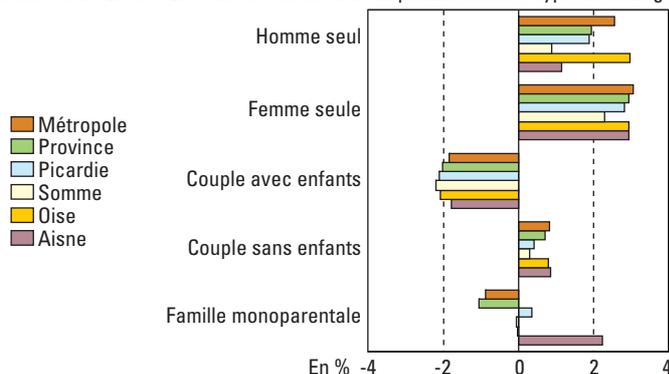
En Picardie, le revenu médian et la distribution des revenus selon la composition du ménage sont voisins de ceux de la province, sauf pour les couples avec enfants qui ont un revenu médian inférieur.

Par rapport à 2008, les couples avec enfants subissent une perte de revenu d'environ 2% en Picardie comme en province. Le revenu des plus aisés a augmenté alors que celui des plus modestes a diminué : les inégalités de revenus se sont donc creusées en 2009 alors qu'elles sont restées stables pour les autres types de ménages.

Les personnes seules, les couples sans enfants et les familles monoparentales ont un revenu médian en hausse par rapport à 2008. Ces dernières ont, notamment, un revenu médian qui augmente de 2% dans l'Aisne alors qu'il est stable dans la Somme et l'Oise et qu'il baisse de 1% en France.

**Les couples avec enfants subissent une baisse de revenu de 2%**

Évolution entre 2008 et 2009 du revenu médian disponible selon le type de ménage



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

**Les prestations familiales représentent 56% des prestations sociales**

Répartition des prestations sociales en 2009 en Picardie en %

Ensemble des ménages 10% des ménages les plus modestes



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

**Les prestations sociales contribuent à 40% du revenu des ménages les plus modestes**

En 2009, les prestations sociales représentent 4,7% du revenu disponible des ménages picards, plus qu'en France (4,1%). Pour les 10% de ménages les plus modestes, elles atteignent 38,5% du revenu disponible en Picardie contre 37,1% en France.

En toute logique, les revenus des Isariens, plus élevés que ceux des Axonais et des Samariens, comportent une moindre proportion de prestations sociales. Mais pour les ménages les plus modestes, c'est l'inverse, en raison de la fécondité plus élevée et des familles nombreuses plus fréquentes que dans les deux autres départements.

**Les revenus des Isariens comportent une moindre proportion de prestations sociales**

Part des prestations sociales dans les revenus disponibles des ménages

	Ensemble des ménages		Ménages du premier décile	
	2008	2009	2008	2009
Aisne	5,1	5,4	37,1	38,5
Oise	4,1	4,3	37,5	38,9
Somme	4,6	4,8	36,3	38,1
<b>Picardie</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>	<b>37,0</b>	<b>38,5</b>
Métropole	4,0	4,1	35,5	37,1
Province	4,1	4,3	34,8	36,2

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

**Un éventail de revenus plus resserré en Picardie**

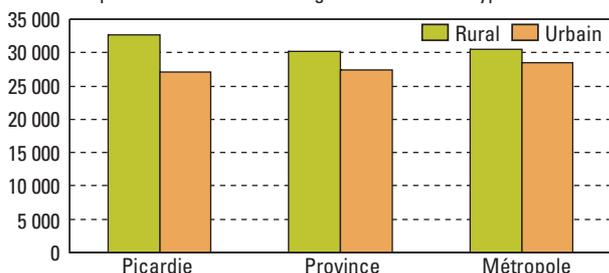
En Picardie comme au plan national, le revenu médian des ménages ruraux est supérieur à celui des ménages urbains. Dans les campagnes picardes, il s'élève à 32 638 €, plus important qu'en France ; en revanche dans les villes, il est de 27 126 €, inférieur à celui de la métropole.

En France, les inégalités de revenu entre les ménages les plus modestes et les plus aisés sont plus importantes dans les villes. Ces inégalités sont moins marquées en Picardie.

De même, dans les communes rurales, la répartition des revenus est moins inégalitaire en Picardie, mais contrairement aux communes urbaines, les niveaux de revenus sont supérieurs à la métropole pour tous les ménages, des plus modestes aux plus aisés. ■

**Le revenu médian des ménages ruraux est supérieur à celui des ménages urbains\***

Revenu disponible médian des ménages en fonction du type de territoire



\*Un ménage urbain est un ménage habitant une commune urbaine

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

Pour en savoir plus

La mise en commun des revenus dans les couples - Insee Première N°1409 - juillet 2012.

Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références - Édition 2011.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) « Thèmes » Revenus-salaires

**Insee Picardie**

1, rue Vincent Auriol - CS 94004  
80040 AMIENS CEDEX 1  
Téléphone : 03 22 97 32 00  
Télécopie : 03 22 97 32 01  
Directrice de la Publication :  
Yvonne PÉROT  
Rédactrice en chef :  
Nathalie SALOMON  
Maquette Insee Picardie  
Dépôt légal : juillet 2012  
ISSN : En cours  
Code SAGE : IPF00662  
N°6-2012 internet exclusivement  
[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie)